

Osez le vélo!

EN JUILLET, LA VILLE AMÉNAGE DES PISTES CYCLABLES PROVISOIRES.

Plus sécurisant que les transports en cette période de crise sanitaire, plus respectueux de l'environnement et bon pour notre santé, le vélo est une vraie alternative pour se déplacer à l'échelle locale. Forte de cette conviction, la Ville a décidé d'accélérer l'installation de 10,6 km de pistes cyclables provisoires.

POURQUOI PROVISOIRES ?

Car elles vont faire office de **tests d'itinéraires du « plan triennal vélo 2020-2023 »** de la commune et du Département (voir carte). Un système de compteurs recueillera diverses données (fréquentation, sens de circulation, etc.).

Ces analyses, couplées à une **démarche de concertation** (groupes de travail, questionnaire, visite de terrain avec usagers, réunion publique...) permettront alors de déterminer s'il est pertinent de les intégrer, de façon pérenne, au réseau d'aménagements cyclables de la ville.

EN BREF

Des travaux d'aménagement prévus en **juillet 2020**

10,6 km de pistes provisoires créées

280 000 € de travaux (financement partagé par la Ville et la Région Île-de-France)



➔ Marquages provisoires jaunes et balisettes vont jaloner les nouveaux itinéraires cyclables à partir de cet été.



➔ Des panneaux de signalisation, avec indication des temps de parcours et des distances, permettront de guider les cyclistes ou autres deux roues non motorisés sur ces nouveaux itinéraires réservés.

DE NOUVELLES PISTES CYCLABLES, C'EST :

- ✓ Vous permettre d'opter pour une alternative aux transports en commun et à la voiture. **Un coup de pouce pour l'environnement... et pour votre santé !**
- ✓ Un maillage plus important et plus cohérent qui **relie les différents lieux de vie de la Ville** (gares, zones d'activités et de bureaux, parcs et jardins, etc.) pour vos déplacements quotidiens, comme de loisirs.
- ✓ La garantie de déplacements plus **sécurisés** pour les deux roues non motorisés.
- ✓ Une façon d'**apaiser la circulation** et de diminuer un trafic automobile très dense dans la commune.
- ✓ Un passage en « zone 30 » des rues à proximité des pistes cyclables pour un **meilleur partage de la voirie**.



DES AIDES POUR BIEN ROULER

500 € pour l'achat d'un vélo électrique.

Ce dispositif de la Région s'élève même à 600 € pour un vélo cargo (triporteur, vélo à remorque...) !

+ d'infos sur iledefrance-mobilites.fr



L'AVIS DE MEHDI HAOUCHINE, Noiséen, cycliste et membre de « Noisy-le-Grand à vélo »

« Noisy-le-Grand à vélo est une antenne locale de l'association nationale *Mieux se déplacer à bicyclette*. Notre objectif est de défendre la place du vélo et le développement d'aménagements cyclables urbains de qualité. Nous défendons 3 grands critères : des pistes continues qui permettent le franchissement de grandes coupures urbaines (réseau ferré, autoroute, Marne...) ; des pistes sécurisées ; et des pistes sur les grands axes, comme c'est le cas de la piste qui sera installée sur le boulevard Paul-Pambrun. Ces modifications de la voirie peuvent susciter, dans un premier temps, de l'étonnement chez les automobilistes. Nous le comprenons bien. Mais s'ils sont bien pensés et bien réalisés, ces aménagements seront vite utilisés par les personnes qui réalisent de courts et moyens trajets. Et dans ce cas, le bénéfice sera évident pour tous : moins de circulation, moins de pollution, moins de bruit... »

50 € pour faire réparer son vélo.

C'est le dispositif « Coup de pouce vélo », mis en place par le gouvernement.

+ d'infos sur coupdepoucevelo.fr

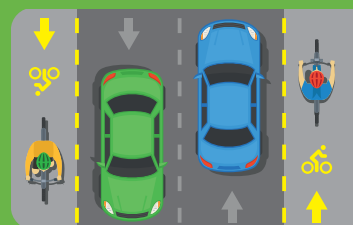
CET ÉTÉ, NOISY SE DOTE DE NOUVELLES PISTES CYCLABLES ET FACILITE VOS DÉPLACEMENTS.

Osez le vélo!



1 SUR LE BOULEVARD PAUL-PAMBRUN

- ✓ Voie départementale
- ✓ Piste financée à part égale par la Ville et la Région Île-de-France
- ✓ Passage du boulevard Paul-Pambrun sur une voie unique de circulation de part et d'autre
- ✓ Création d'une piste cyclable unidirectionnelle de chaque côté du boulevard
- ✓ Sur le boulevard Souchet, création d'un couloir partagé pour bus et cycles



2 SUR L'AVENUE DE NEUILLY ET LE BOULEVARD DU MONT-D'EST

- ✓ Voie départementale
- ✓ Piste financée par le Département
- ✓ Suppression d'une voie de circulation
- ✓ Création d'une piste cyclable bidirectionnelle

3 SUR LE PONT DE L'A4

- ✓ Voie départementale
- ✓ Piste financée à part égale par la Ville et la Région Île-de-France
- ✓ Suppression d'une voie de circulation dans chaque sens
- ✓ Création d'une piste cyclable unidirectionnelle de chaque côté

ZOOM SUR LES PISTES CYCLABLES

- Pistes cyclables provisoires (juillet 2020)
- Pistes cyclables existantes (communales et départementales)
- Futures pistes cyclables (du plan triennal 2020-2023)



4 SUR L'AVENUE DU PAVÉ-NEUF

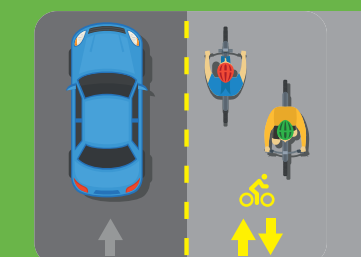
- ✓ Voie départementale
- ✓ Piste financée à part égale par la Ville et la Région Île-de-France
- ✓ Suppression d'une voie de circulation entre la rue de l'Université et l'avenue Victor-Basch
- ✓ Création d'une piste cyclable unidirectionnelle

5 LE LONG DE LA RUE DU MARNOIS

- ✓ Voie communale
- ✓ Piste financée à part égale par la Ville et la Région Île-de-France
- ✓ Abaissement des trottoirs
- ✓ Création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur la promenade

6 SUR LA RUE DE LA CHAPELLE ET LE BOIS MÉDÉRIC

- ✓ Voie communale
- ✓ Piste financée à part égale par la Ville et la Région Île-de-France
- ✓ Création d'une piste cyclable bidirectionnelle



En lien avec Île-de-France Mobilités, la société Inddigo étudie une possible **mise en place de consignes sécurisées à vélo à proximité des gares routières noiséennes.**